

1. IDENTIFICATION**Identificateur de produit****Nom du produit** BMR Contact Cement/Colle Contact**Autres moyens d'identification****Code(s) du produit** BMR-CCP**No ONU** 1133**Type de produit** Adhésif**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Pour une application industrielle seulement.**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fournisseur**Dural
550 Marshall Ave.
Dorval, PQ
Canada
H9P 1C9**Téléphone de l'entreprise**

800-361-2340

Numéro d'appel d'urgence**Numéros de téléphone d'urgence** CANUTEC 613-996-6666**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage**Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Mot indicateur** Danger**Mentions de danger**CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer une allergie cutanée
 Susceptible de provoquer le cancer
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 Peut provoquer somnolence ou vertiges
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Ambre

État physique Liquide

Odeur type hydrocarbure

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Craint le gel

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement. UN LIQUIDE INFLAMMABLE ACCUMULANT LA STATIQUE PEUT DEVENIR ÉLECTROSTATIQUEMENT CHARGÉ, MÊME AVEC DE L'ÉQUIPEMENT MIS À LA MASSE ET MIS À LA TERRE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue

4.68499 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Acetone	67-64-1	30-60	*
Hexane	110-54-3	15-30	*

Toluene	108-88-3	5.0-15	*
3-Methylpentane	96-14-0	5.0-15	*
2-Methylpentane	107-83-5	1-5%	*
Rosin	8050-09-7	<1.0%	*
Talc	14807-96-6	<1.0%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires.
Notes au médecin	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Les effets liés à l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Observer le risque d'aspiration en cas de vomissements.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

mousse antialcool, Pulvérisation ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones confinées (sous-sol, réservoirs, wagon-trémie, wagon-citerne, etc.). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc

Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique

Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lorsque du remplissage de contenants correctement mis à la terre. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Produits incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Acetone 67-64-1	BEI: 25 mg/L urine 500 ppm STEL TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³	-
Hexane 110-54-3	BEI: 0.4 mg/L urine TWA: 50 ppm Skin	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m ³ (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m ³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³	-
Toluene 108-88-3	BEI: 0.02 mg/L blood BEI: 0.03 mg/L urine BEI: 0.3 mg/g creatinine urine TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m ³ Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³	-
3-Methylpentane 96-14-0	1000 ppm STEL (listed under Hexane isomers other than n-hexane) 1000 ppm STEL TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m ³	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m ³	-
2-Methylpentane 107-83-5	1000 ppm STEL (listed under Hexane isomers other than n-hexane) 1000 ppm STEL TWA: 500 ppm	(vacated) TWA: 500 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 1000 ppm (vacated) STEL: 3600 mg/m ³	Ceiling: 510 ppm Ceiling: 1800 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 350 mg/m ³	-
Rosin 8050-09-7	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	-
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	IDLH: 1000 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	type hydrocarbure
Aspect	Ambre	Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
Couleur	Ambre		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Sans objet		
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	>= 56 °C		
Point d'éclair	-18 °C		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange		
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange		
Pression de vapeur	Négligeable		
Densité de vapeur	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange		
Densité	0.83		
Solubilité dans l'eau	Légèrement soluble		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	223 °C		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	1600 cps	Range: 1500-1700 cps	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible		
<u>Autres informations</u>			
Point de ramollissement Solides	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange		
	20 %		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir loin des enfants.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, acides forts et bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Nocif par inhalation. Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et un arrêt respiratoire. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom Chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat) = 15000 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h
3-Methylpentane 96-14-0	= 15000 mg/kg (Rat)	-	-
2-Methylpentane 107-83-5	= 15000 mg/kg (Rat)	-	-
Rosin 8050-09-7	= 7600 mg/kg (Rat)	> 2500 mg/kg (Rabbit)	= 1.5 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
Effets mutagènes Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène

Nom Chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Toluene 108-88-3	-	Group 3	-	-
Talc 14807-96-6	-	Group 2B Group 3	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible
STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire. Système nerveux central.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Risque d'aspiration Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration).

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 8,324.00
 ETAmél (cutané) 10,759.00

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

7.608245488 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom Chimique	Algues/plantes aquatiques	Toxique pour les poissons	Daphnia magna
Acetone - 67-64-1	N/A	6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Hexane - 110-54-3	N/A	2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	N/A
Toluene - 108-88-3	433: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 12.5: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	54: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static 12.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 5.89 - 7.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 15.22 - 19.05: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 11.0 - 15.0: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 50.87 - 70.34: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 5.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 14.1 - 17.16: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 28.2: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static	11.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 5.46 - 9.83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Rosin - 8050-09-7	400: 72 h Desmodosmus subspicatus mg/L EC50	N/A	3.8 - 5.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Talc - 14807-96-6	N/A	100: 96 h Brachydanio rerio g/L LC50 semi-static	N/A

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Acetone 67-64-1	-0.24
Toluene 108-88-3	2.7

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballages contaminés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Réglementé
No ONU	1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs, (Acetone, hexane, toluene)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Transport Label	



IATA Règlementé

IMDG/IMO Règlementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom Chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hexane - 110-54-3	15-30	1.0
Toluene - 108-88-3	5.0-15	1.0
Zinc oxide (ZnO) - 1314-13-2	<0.1%	1.0
2-Chloro-1,3-butadiene - 126-99-8	<0.1%	0.1
Formaldehyde - 50-00-0	<0.1%	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom Chimique	% en poids	Données du HAPS
Hexane 110-54-3	15-30	Present
Toluene 108-88-3	5.0-15	Present
2-Chloro-1,3-butadiene 126-99-8	<0.1%	Present
Formaldehyde 50-00-0	<0.1%	Present

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

**États-Unis - Réglementations
des États**

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient un ou des substances qui sont incluses dans la proposition 65

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risque pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS/SIMDUT</u>	Risque pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Précautions personnelles X

Préparée par

Date de révision

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Vérifié par le Département de contrôle de qualité

03-mai-2018

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique